



Commission des dynamiques territoriales

- 233 Aménagement de l'espace rural et santé animale

Propositions financières Budget Primitif 2015

Rapport n° CD/2015/46

Service Chef de file :

Direction agriculture, espace rural et environnement - Service administration générale

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Les crédits consacrés à cet axe d'intervention aident nos partenaires - collectivités, établissements publics et monde associatif - à répondre aux exigences réglementaires mais aussi à poursuivre la politique départementale en matière d'aménagement foncier rural et de santé animale.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015
PDT	Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement	1 350 833,00
	TOTAL	1 350 833,00

2331 – Aménagement de l'espace rural

Crédits proposés au BP 2015 : 508 173 €

Un crédit de 450 000 € est consacré au complément agricole des opérations de création d'infrastructures linéaires du département ainsi qu'aux opérations d'aménagement foncier en zones agricoles et forestières (remembrements en secteurs de plaine et de montagne). 5 373 € sont prévus pour les travaux connexes afférents.

La lutte contre le morcellement de la forêt privée bas-rhinoise est soutenue par le Département qui apporte son aide au financement d'un poste d'animateur foncier forestier départemental (52 800 €).

2332 – Santé animale

Crédits proposés au BP 2015 : 842 660 €

La dotation comprend les mesures de prophylaxie obligatoire et volontaire ayant pour objectif de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation d'une maladie pour un montant de 265 000 €.

Il est proposé de reconduire ces dispositions lors de cette campagne avec un renforcement des plans de lutte et des vaccinations.

Il est proposé de reconduire le dispositif de suivi sanitaire de la faune sauvage en accordant une aide correspondant à 50 % des analyses dans une limite de 2 000 € maximum aux professionnels de la faune sauvage, mais également aux communes.

La subvention d'équilibre (575 660 €) versée par le budget principal au budget annexe du laboratoire départemental d'analyses sera ajustée au vu du déficit réel du laboratoire.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015
2331	Aménagement de l'espace rural	508 173,00
2332	Santé animale	842 660,00
	TOTAL	1 350 833,00

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2015 dans l'axe d'intervention 233 - Aménagement de l'espace rural et santé animale.

Il décide de reconduire le dispositif de prise en charge de 50% pour les analyses de faune sauvage, avec une limite de 2 000 € maximum pour l'année 2015, ce crédit étant inscrit au projet de budget primitif 2015.

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY